



19535 RM



Repères pour l'Environnement

1^{er} semestre 1995

Observatoire Régional
de l'Environnement



PREFACE

Le territoire de la Champagne-Ardenne est riche en espaces, sites et paysages qui méritent à la fois protection et mise en valeur. Nous avons la responsabilité de transmettre intact ce patrimoine aux générations à venir et donc, à trouver l'équilibre avec la nécessaire modernisation de notre économie.

C'est l'enjeu d'une véritable politique régionale de l'environnement, à laquelle oeuvrent l'Etat et le Conseil Régional.

Dès 1984, le partenariat instauré entre l'Etat et le Conseil Régional a permis des actions spécifiques destinées à protéger et à promouvoir nos sites naturels. En 1985, un contrat de plan particulier « environnement » venait préciser les priorités, toujours d'actualité, pour notre région :

- les espaces naturels,*
- les parcs naturels régionaux,*
- l'eau,*
- l'élimination, la récupération et la valorisation des déchets.*

Aujourd'hui, l'Etat et le Conseil Régional de Champagne-Ardenne ont décidé de poursuivre ce partenariat dans le cadre d'un Observatoire Régional de l'Environnement.

La nécessité d'un observatoire permanent de l'environnement faisait partie des conclusions apportées au Conseil Régional par le groupe de travail « Cadre de vie ». Une volonté commune et des objectifs convergents ont permis sa création dans le cadre du IIIème Contrat de Plan Etat-Région.

Le Préfet de Région

Le Président du Conseil Régional

AVANT PROPOS

En matière de gestion du territoire, d'aménagement et de préservation des milieux naturels, les décideurs accordent une place croissante aux notions de développement durable et d'environnement. Un nombre sans cesse croissant d'acteurs politiques, socio-économiques et administratifs souhaitent disposer d'outils de mesure permettant de mieux prendre en compte l'environnement dans les politiques régionales. Face à cette requête, on constate qu'il existe une production de données, souvent très dispersées, et pas toujours adaptées à la description de l'environnement et aux demandes sociale.~ qui se font jour. La mise en place de moyens de connaissance de l'environnement devient dès lors légitime. Mais ceux-ci doivent reposer sur des données non seulement disponibles mais encore pertinentes et fiables aux plans scientifiques et statistiques, donc représentatives, réactualisées et s'appuyant sur des réseaux d'observation eux-mêmes pérennes.

La mise en place d'un Observatoire Régional de l'Environnement tel qu'il a été voulu et conçu en Champagne-Ardenne par l'Etat et le Conseil Régional, permettra de disposer d'un outil d'aide à la décision, voire de négociation, puisque l'environnement constitue de plus en plus un axe transversal d'une stratégie globale pour toutes les collectivités. Cette action a été contractualisée dans le cadre du IIIème Contrat de Plan Etat-Région pour la période 1994-98.

L'Observatoire s'attachera à recueillir, traiter et valoriser les informations relatives à l'environnement dans la région. Il permettra un suivi des politiques menées et apportera une réponse aux demandes d'informations régionales, nationales et européennes.

Il a pour vocation de devenir un point central et un relais pour l'information en matière d'environnement, offrant à ses interlocuteurs des données fiables, répondant à leurs attentes.

Les domaines abordés par l'Observatoire sont nombreux, traitant de sujets tels que les déchets, l'air ou les espaces naturels, mais avec un souci constant de connaissance à l'échelle régionale, qu'il s'agisse de préoccupations nationales, européennes,... ou de situations spécifiques à la Champagne-Ardenne.

L'effort portera à la fois sur le suivi de certains phénomènes au fil des descripteurs choisis, mais également sur les attentes de ses partenaires. L'Observatoire s'appuiera pour cela sur un réseau de compétences, rassemblant les organismes producteurs ou détenteurs d'information, qui le structure, l'alimente, et lui permet d'évoluer selon l'actualité, la progression des connaissances ou des besoins.

L'Observatoire peut s'inscrire également dans une dynamique nationale et internationale qui comprend, outre des Observatoires régionaux ou départementaux, l'Institut Français de l'Environnement (I.F.EN.), et l'Agence Européenne de l'Environnement.

L'IFEN est, à l'échelon national, un trait d'union entre les structures régionales compétentes en matière d'environnement, DIREN ou Observatoires régionaux. Il permet la mise en place de programmes d'observation thématiques, de systèmes de production statistique communs, homogènes, avec un souci de rigueur méthodologique et statistique.

La réalisation de cet ouvrage est partie d'une idée simple. Lorsque l'Etat et le Conseil Régional se sont engagés dans la mise en place de l'Observatoire, la DIREN, à la demande de l'IFEN, a entamé un travail de recueil de données. Une valorisation directe et régionale de celui-ci devenait possible avec la constitution d'un groupe de travail, dès la signature par le Préfet de Région et le Président du Conseil Régional de la Convention relative à l'Observatoire.

Ce volume comporte 3 aspects :

- un état de l'environnement, qui s'inspire du travail réalisé par l'IFEN dans le cadre du programme EIDER, et qui réunit dans 10 thèmes majeurs des éléments qualitatifs ou quantitatifs appelés "descripteurs", ou "indicateurs", chaque thème constituant un chapitre indépendant.
- une liste des publications et des sources de données « environnement » pour la Champagne-Ardenne, sous la rubrique "Pour en savoir plus".
- un carnet d'adresses, des principaux organismes et services compétents en environnement.

Trois usages possibles d'un même ouvrage qui ne demande qu'à être augmenté, amélioré.

D'autres publications feront suite à cette première édition qui permettront de suivre l'évolution des paramètres déjà décrits et d'en ajouter des nouveaux parce que disponibles ou plus pertinents pour la Champagne-Ardenne. Une fiche d'appréciation, jointe à l'ouvrage, est à votre disposition. C'est grâce à vos remarques ou critiques que nous pourrions le faire évoluer.

Table des matières

	PAGE
PRÉFACE	
AVANT - PROPOS	III
PRÉSENTATION DE LA RÉGION	1
GEOGRAPHIE PHYSIQUE	3
Climat	3
Relief et cours d'eau	3
Géologie	7
Sols	7
LES MILIEUX VIVANTS	10
Végétation	10
Faune sauvage	11
GEOGRAPHIE HUMAINE	15
Démographie	15
Secteurs d'activité	15
Axes de communication-Transports	17
L'AIR	19
Généralités	21
MESURE DE LA QUALITÉ DE L'AIR EN MILIEU URBAIN	23
Structure	23
Résultats	25
POLLUTION ATMOSPHERIQUE GÉNÉRÉE PAR LES INDUSTRIES	26
Dispositions existantes	26
Rejets des installations classées assujetties à la T.P.P.A.	27
MESURE DE LA QUALITÉ DE L'AIR EN MILIEU RURAL	28
L'OCCUPATION DU TERRITOIRE	31
Généralités	33
OCCUPATION PHYSIQUE DU TERRITOIRE	34
LOCAUX D' HABITATION	37
LOCAUX AUTRES QU'HABITATION	38

ESPACES NATURELS, FAUNE - FLORE

LES ESPACES NATURELS

- Généralités
- Mesures de protection nationales
- Mesures de protection internationales
- Maîtrise foncières
- Parcs naturels régionaux

LA FAUNE ET LA FLORE

- Les espèces protégées
- Les espèces menacées
- Les inventaires

LA CHASSE ET LA PÊCHE

- La chasse
- La pêche

LA FORÊT

- Généralités

OCCUPATION DU SOL

- Surfaces forestières
- Taux de boisement

TYPES D'ESSENCES

TYPES DE PEUPLEMENTS

TYPES DE PROPRIETES

PRODUCTION

LES DÉCHETS

- Généralités

LES DÉCHETS MÉNAGERS

- Production
- Collecte
- Traitement
- Recyclage
- Gestion

LES DÉCHETS INDUSTRIELS

- Typologie
- Production
- Traitement
- Gestion

CARNET D'ADRESSES

LEXIQUE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS